

« Il faut graver dans le marbre législatif un objectif de mixité sociale et d'origine dans les collèges »

TRIBUNE

Association No Ghetto !

Après la publication des indices de position sociale des collèges par le ministère de l'éducation nationale, l'association No Ghetto ! appelle, dans une tribune au « Monde », à modifier la loi pour mettre fin à la « ghettoïsation sociale » dans les établissements.

Publié aujourd'hui à 06h00, mis à jour à 06h00 | Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés

🔊 Cette tribune paraît dans *Le Monde de l'éducation*. Si vous êtes abonné au *Monde*, vous pouvez vous inscrire à cette lettre hebdomadaire [en suivant ce lien](#).

Nous sommes assez adultes pour voir la ségrégation scolaire et lutter contre elle. Il aura fallu la pugnacité d'un journaliste et la décision du tribunal administratif de Paris pour que l'éducation nationale consente à [publier la liste des indices de position sociale \(IPS\)](#) des collèges. Cet indice, qui mesure le contexte familial favorable aux apprentissages, a été mis en place en 2016 par l'éducation nationale.

Durant six ans, le ministère avait donc une connaissance fine des collèges qui concentraient les élèves dont l'environnement familial prédisposait ou non à la réussite scolaire... Mais, durant six années, le ministère a refusé de communiquer ces données. Sans doute fallait-il ne pas désespérer le collège Alain (le collège de la métropole de Lyon dont l'IPS est le plus faible) et se prémunir de la réaction des parents qui, forts de cette information, auraient forcément tenté de contourner la carte scolaire pour offrir à leur progéniture le meilleur environnement possible...

Mais cacher une ségrégation est-il le meilleur moyen de lutter contre elle ? Car ce que révèle la publication des IPS n'est que la confirmation de ce que tous les analystes et chercheurs dénoncent depuis de très nombreuses années : la ségrégation sociale dans les métropoles fabrique une ghettoïsation sociale dans les collèges.

« Responsabilisons les élus locaux »

Pourtant, il y aurait plutôt lieu de se réjouir. Les expérimentations menées à Paris et à Toulouse entre autres démontrent qu'il est possible de lutter contre cette situation. En modifiant la sectorisation scolaire et en choisissant de manière appropriée les sites des nouveaux collèges, il est possible de rapidement et efficacement réduire la ségrégation sociale sans pour autant affecter la réussite scolaire. Depuis les lois de décentralisation, cette sectorisation relève logiquement des élus départementaux, qui construisent et entretiennent les collèges. Pourtant, [dans sa tribune au Monde du 22 décembre](#), le ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, annonce qu'il prendra « *un éventail d'actions visant à favoriser la mixité* » et fixera « *des objectifs assignés aux recteurs d'académie* ».

Lire aussi : [Entre école publique et école privée, les chiffres de la fracture sociale](#)

Les décisions ministérielles ne durent souvent que le temps des ministres, et c'est la raison pour laquelle nous réitérons notre souhait d'une amélioration de la loi actuelle. Il faut graver dans le marbre législatif un objectif de mixité sociale et d'origine dans les collèges. Il faut que la loi rende obligatoire la prise en compte par les conseils départementaux de la mixité sociale dans la définition des cartes scolaires et le choix des sites d'implantation des nouveaux établissements.

Lire aussi l'enquête : [« Les enfants se sont très vite mélangés » : à Toulouse et à Paris, la mixité sociale à l'école fait ses preuves](#)

Puisque la justice a jugé les Français suffisamment adultes pour avoir connaissance de la liste des IPS des collèges, le gouvernement devrait aussi leur faire confiance pour confier à leurs élus locaux le soin de se frotter à la question de la ségrégation dans les territoires qu'ils administrent. Plutôt que d'attendre une solution miracle décidée par Paris, responsabilisons les élus locaux et donnons aux citoyens constitués en association les moyens d'agir, au besoin en leur permettant de contester les décisions – ou les non-décisions – de leurs élus.

Il faut donc changer la loi pour redonner localement du pouvoir aux citoyens et affirmer avec force que la nation tient à ce que ses enfants ne grandissent pas séparément, mais qu'ils sont bien tous appelés à faire société, ensemble.

🗣️ **L'association No Ghetto !** promeut la mixité sociale et d'origine dans les établissements scolaires.

Association No Ghetto !

Services

CODES PROMO

avec Savings United

Codes Promo **PrettyLittleThing**

Codes Promo **NA-KD**

Codes Promo **ASOS**

Codes Promo **Boohoo**

Codes Promo **Michael Kors**

Codes Promo **BoohooMan**

Codes Promo **SHEIN**

Tous les codes promo